

N° 13 – MARS 2012

INFORMATIONS STATISTIQUES

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, EN FÉVRIER 2012

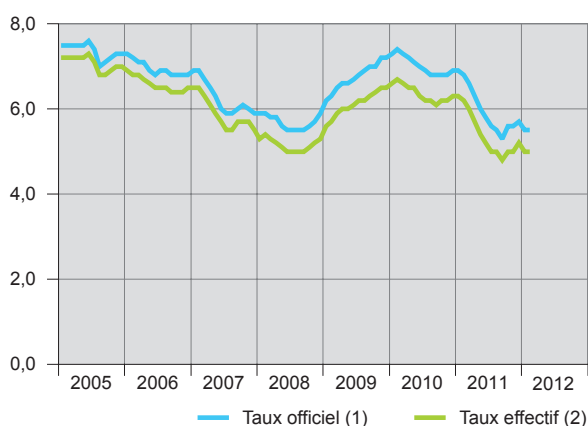
En février 2012, le nombre total de chômeurs inscrits dans le canton recule de 0,6 % par rapport au mois précédent et se fixe à 12 128 personnes. Le taux de chômage officiel reste stable par rapport à janvier (5,5 %). C'est également le cas du taux de chômage effectif (5,0 %). A l'échelon national, le taux de chômage officiel demeure à 3,4 % en février.

Dans le canton de Genève, 2 074 personnes sont entrées au chômage en février 2012 (+ 110 par rapport au mois précédent) et 2 145 en sont sorties (- 268). En comparaison annuelle (février 2011 - février 2012), l'effectif des

chômeurs inscrits diminue de 19,2 % à Genève (- 7,1 % en Suisse) et celui des demandeurs d'emploi baisse de 24,9 % (- 9,1 % en Suisse).

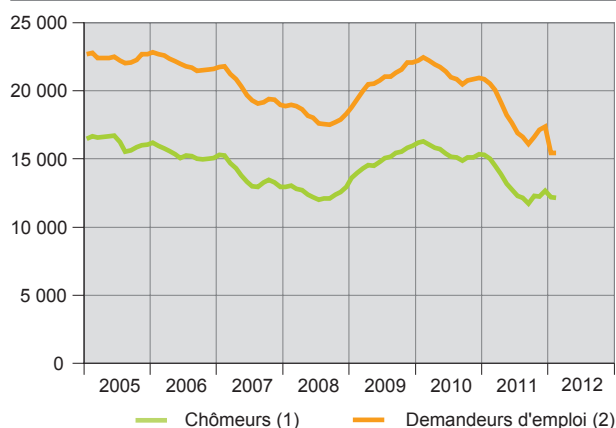
En raison de récents changements législatifs (loi sur l'assurance-chômage (LACI) au 1^{er} avril 2011 et loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) au 1^{er} février 2012, dont les premiers effets se sont déjà fait sentir en janvier), les comparaisons sont délicates.

Taux de chômage officiel et effectif dans le canton
En %



- (1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.
(2) Taux calculé par l'OCE avec pour dénominateur la population active mise à jour annuellement avec les résultats de l'enquête suisse sur la population active.

Demandeurs d'emploi et chômeurs dans le canton
Effectif



- (1) Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.
(2) Toutes les personnes inscrites à un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail
Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

SITUATION À LA FIN FÉVRIER 2012

T 01

CANTON DE GENÈVE / SUISSE

	Février	Variation mensuelle		Variation annuelle		
		absolue	en %	absolue	en %	
Taux de chômage officiel, en % (1)						
Genève	5,5	-	///	- 1,3	///	
Suisse	3,4	-	///	- 0,2	///	
Taux de chômage effectif, en % (2)						
Genève	5,0	-	///	- 1,2	///	
Suisse	3,0	-	///	- 0,2	///	
Chômeurs inscrits dans le canton						
Effectif total, en fin de mois (3)	12 128	- 71	- 0,6	- 2 883	- 19,2	
Chômeurs de 15 à 24 ans (3)	1 095	41	3,9	- 462	- 29,7	
Chômeurs depuis plus d'une année (3)	2 761	- 98	- 3,4	- 2 551	- 48,0	
Chômeurs arrivés en fin de droits (4)	128	- 213	- 62,5	- 120	- 48,4	
Entrées (5)	2 074	110	5,6	420	25,4	
Sorties (6)	2 145	- 268	- 11,1	214	11,1	
Durée moyenne du chômage, en jour						
Genève	271	- 10	- 3,6	- 80	- 22,8	
Suisse	196	2	1,0	- 41	- 17,3	
Demandeurs d'emploi inscrits dans le canton						
Effectif total, en fin de mois (7)	15 423	- 29	- 0,2	- 5 105	- 24,9	
Demandeurs d'emploi non-chômeurs (8)	3 295	42	1,3	- 2 222	- 40,3	
Entrées (9)	1 852	242	15,0	435	30,7	
Sorties (10)	1 880	- 1 631	- 46,5	141	8,1	
Personnes bénéficiant des mesures cantonales (11)						
Effectif total	534	- 17	- 3,1	- 242	- 31,2	
Réductions d'horaire de travail (RHT) dans le canton (12)						
Entreprises autorisées	39	7	21,9	- 21	- 35,0	
Travailleurs concernés	827	70	9,2	191	30,0	
Licenciements collectifs annoncés à l'OCE (13)						
Entreprises	4	- 4	- 50,0	-	-	
Personnes licenciées	89	- 58	- 39,5	21	30,9	
dont résidant dans le canton	12	- 76	- 86,4	- 14	- 53,8	

(1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le recensement fédéral de la population 2000.

(2) Taux calculé par l'OCE avec pour dénominateur la population active mise à jour annuellement avec les résultats de l'enquête suisse sur la population active.

(3) Personnes annoncées auprès d'un office régional de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

(4) Une personne en fin de droits est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit. A noter : cette statistique ne considère que l'extinction du droit aux indemnités versées par les caisses d'assurance-chômage et ne tient pas compte des aides cantonales et communales (résultats provisoires fournis par les caisses d'assurance-chômage).

(5) Somme des nouvelles inscriptions au chômage avec le statut de «chômeur» et des passages du statut de «non-chômeur» à celui de «chômeur».

(6) Les sorties se composent des désinscriptions de chômeurs et des passages du statut de «chômeur» à celui de «non-chômeur».

(7) Toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

(8) Demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement mais qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi.

(9) Nouvelles inscriptions de dossiers au cours du mois sous revue.

(10) Annulations de dossiers effectuées au cours du mois sous revue.

(11) Les mesures cantonales regroupent les allocations de retour en emploi (ARE) et les emplois de solidarité (EdS).

(12) Préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail délivrés par l'OCE à des entreprises d'au moins six travailleurs.

(13) Selon la date d'annonce à l'OCE. Licenciements de six personnes ou plus (chiffres provisoires).

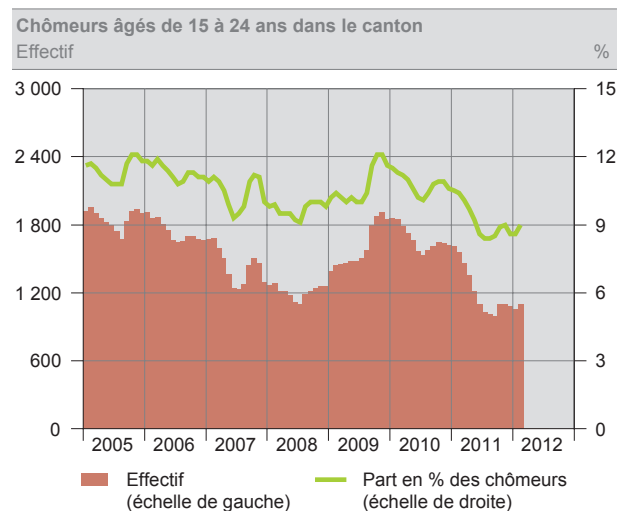
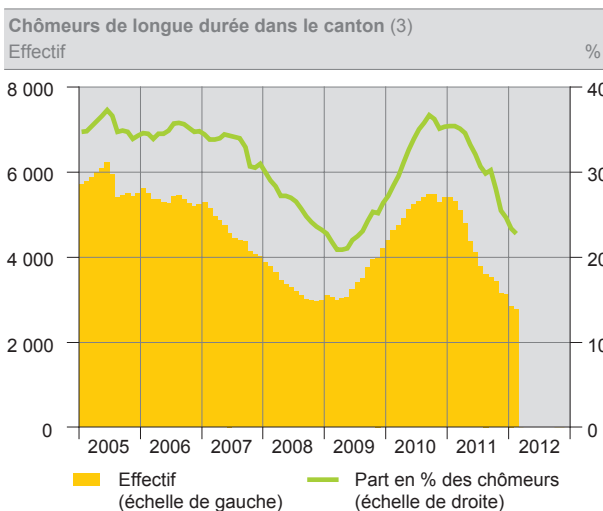
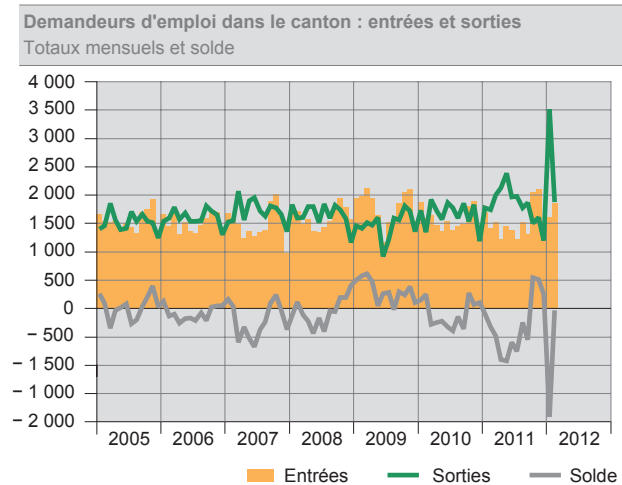
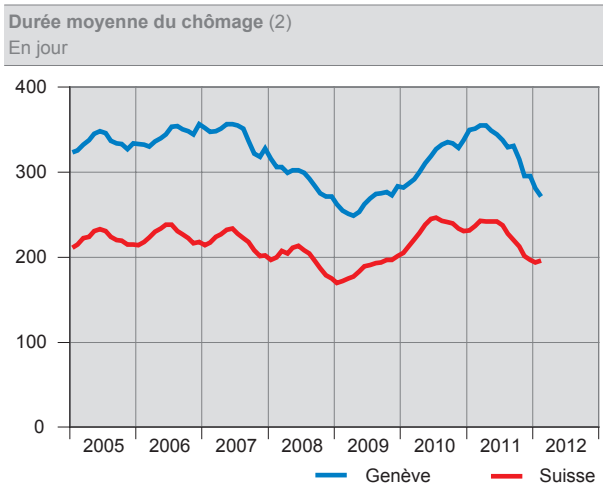
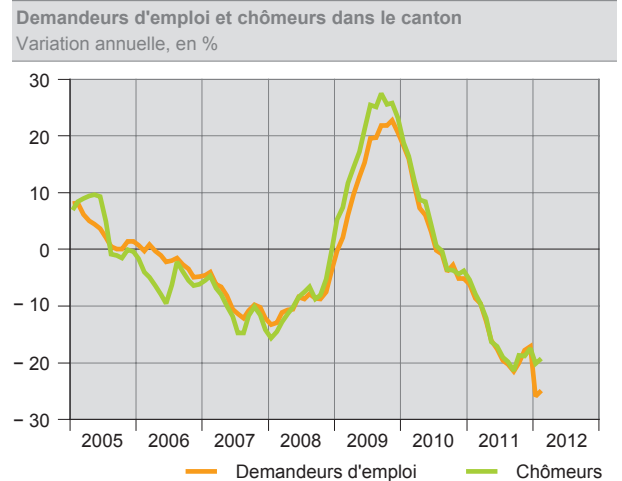
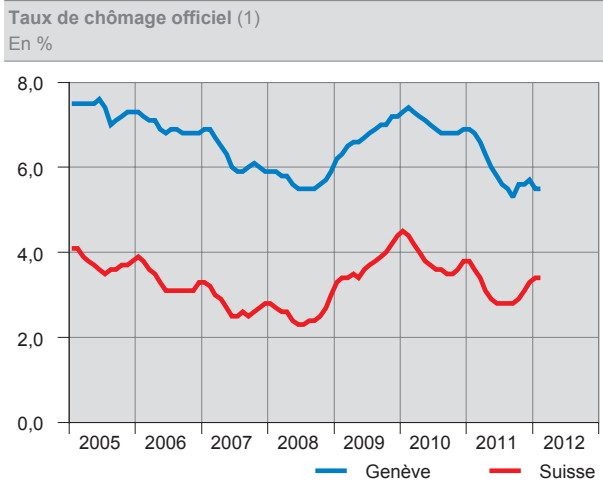
Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

Remarque : A partir de mai 2011, les chiffres sur les chômeurs et les demandeurs d'emploi sont perturbés par des changements législatifs.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_03/apercu.asp



(1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives, selon le recensement fédéral de la population de 2000.
 (2) Durée totale du chômage divisée par l'effectif de chômeurs en fin de mois. En nombre de jours.
 (3) Chômeurs inscrits depuis plus d'un an.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail